Tis

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

25 cent. ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES - 50 -

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Novembre

LA DETTE FLOTTANTE

La situation du Trésor, telle qu'elle résulte de l'exposé des motifs du projet de loi rectifié par le ministre des finances, M. Poincaré, et du rapport de M. Georges Cochery, rapporteur général, n'est pas sans causer une impression assez vive. Il en ressort que, si la conversion du 4 1/2 pour 0/0 n'avait pas été accomplie l'an dernier, il aurait fallu 90 millions de ressources nouvelles pour couvrir les dépenses prévues; contrairement à ce qui avait été annoncé, le produit de la conversion a été tout entier consacré à faire face aux besoins du Trésor et malgré cela il faut encore un supplément de 25 millions.

D'autre part, le chiffre de la dette flottante s'est accru dans une proportion jusqu'à présent inconnue, si bien qu'un emprunt s'impose à courte échéance pour le réduire.

C'est ce que montre avec beaucoup de raison un économiste très distingué. M. Alfred Neymarck, dans un article qui mérite d'être remarqué et auquel nous empruntons les observations suivantes : . La dette flottante s'est accrue depuis deux ans d'une façon presque continue.

" En 1892, elle était, sauf pendant un mois, inférieure à 1 milliard. En 1893, elle a varié de 1 milliard à 1100 millions. Elle a dépassé, en 1894, 1250 millions. Ce chiffre élevé provient, en grande partie, des avances consenties par l'Etat pour les garanties d'intérêt, ainsi que pour les subventions et avances aux chemins vicinaux et établissements scolaires. Au 1er janvier 1894, le Trésor était à découvert, de ce dernier chef seulement, d'environ 429 millions.

· Aux termes de l'article 102 du projet primitif du budget de M. Burdeau, reproduit dans l'article 44 du projet de M. Poincaré, le ministre des finances est autorisé à remettre à la Caisse des dépôts et consignations ou à négocier, au fur et à mesure des

besoins du Trésor, des obligations amortissables au moyen d'annuités terminables en 1923, et représentant le montant des avances et des subventions restant à la charge de la dette flottante pour le service des chemins vicinaux et des établissements scolaires.

« Ces annuités seront payées sur le crédit ouvert au chapitre 8 du budget du ministère des finances.

· En admettant que cette négociation puisse s'effectuer en 1895 jusqu'à concurrence de 100 millions, comme le prévoit, du reste, le ministre des finances, la dette flottante qui, au 1er février 1894, s'élevait à 1194 millions et qui depuis s'est encore largement accrue, ne serait pas, à l'heure actuelle, inférieure à 1200 millions, chiffre énorme que tous les ministres des finances ont considéré comme un danger pour le bon ordre des finances et la sécurité du crédit public.

« Ce n'est pas tout.

« Il faut faire face à de nombreuses dépenses pour la guerre et surtout pour la marine. L'expédition de Madagascar débute par une demande d'un premier crédit de 65 millions, qui sera largement dépassé; pour faire face à cette première dépense de 65 millions, le ministre des finances use de la faculté qu'il s'est réservée par l'article 44 du projet de loi du budget de 1895 et a recours à la Caisse des dépôts et consigna-

a Il faut combler les insuffisances du budget du précédent exercice. De nouveaux impôts ou remaniements de taxes sont à créer pour obtenir l'équilibre, juste et stable, du budget, pour satisfaire à des dépenses fixes, inévitables. De nouveaux capitaux sont nécessaires pour diminuer la dette flot-

« Un seul fait en démontrera la nécessité:

· Au ler janvier 1895, il restera 216,310,905 fr. d'obligations du Trésor en circulation, échelonnées en 1895, 1896 et 1899. Pour 1895, les échéances s'élèveront à 99 millions 493,000 fr. « pour le rem-

boursement desquelles aucun crédit n'est inscrit au budget. »

« Une telle situation n'est pas digne d'un pays comme le nôtre ; le ministre des finances a bien fait de dire la vérité; l'avertissement est dur, mais il saut qu'il soit entendu.

« Pour éviter un emprunt, pour « soulager la dette flottante au moyen de consolidations partielles , pour rendre au service de la trésorerie « l'élasticité dont il a besoin » M. Burdeau avait pensé que l'on ne pouvait considérer comme une dépense pure et simple, l'opération que fait le Trésor en prêtant aux compagnies de chemins de fer l'argent qu'elles demandeut pour couvrir leurs insuffisances. Il avait conclu, avec l'Orléans et le Midi, des conventions financières très ingénieuses, destinées à alléger la dette flottante et les charges du budget en même temps qu'à fournir au Trésor d'importantes ressources en le faisant rentrer dans ses avances.

« Ces conventions ayant été retirées, l'établissement et l'équilibre du budget de 1895 se présentent dans des conditions particulièrement difficiles.

" La situation peut être résumée en quelques mots : de nouveaux impôts et un nouvel emprunt sont nécessaires.

« Il faut de nouveaux impôts ; à des dépenses permanentes, qui grossissent d'année en année, et menacent de s'élever encore, il faut opposer des ressources annuelles permanentes.

a Il faut un nouvel emprunt pour « soulager » la dette flottante, suivant l'expression de M. Burdeau, et rendre au Trésor « l'élasticité » dont il a besoin.

« Cet emprunt doit être de 800 millions à 1 milliard; il est, à notre avis, indispensable pour réduire la dette flottante, faire face aux besoins de la marine, à l'expédition de Madagascar, aux insuffisances budgétaires, aux besoins éventuels du Trésor.

· Sans doute, pour éviter un emprunt, les moyens ne manquent pas. Un ministre des finances peut, quand il le veut, surtout

dans un pays riche et confiant comme le nôtre, trouver des combinaisons ingénieuses qui permettent d'ajourner un appel au crédit. Il est si facile de s'adresser à la Caisse des dépôts et consignations ? Elle n'a jamais rien à refuser à un ministre ni au gouvernement! Il est si commode d'émettre des bons du Trésor, de modifier les échéances des obligations en circulation, de convertir, par exemple, des obligations sexennaires en obligations trentenaires! Mais ces moyens, que valent-ils ? Ils ne sont que des palliatifs, des ajournements.

La vérité est que la dette flottante est à un chiffre exagéré et qu'il faut la réduire; la vérité est que le Trésor a besoin d'argent et qu'il doit, sans hésiter, s'en procurer ouvertement, au grand jour. Cette vérité, il ne faut pas hésiter à la dire.

Enfin, à un moment où la spéculation bat son plein sur la plupart des marchés européens et vise le nôtre, il est utile de faire entrevoir, dès maintenant, à nos capitalistes et rentiers, l'éventualité de cet emprunt qui leur permettra d'utiliser en toute sécurité, une bonne partie de leurs épargnes et de leurs disponibilités.

J. QUERCYTAIN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 novembre 1894

Les crédits pour Madagascar

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères. - Je n'ai pas l'habitude, Messieurs, de prendre un parti sans avoir beaucoup réfléchi, aussi quand je l'ai pris, ce parti, je m'y tiens fermement. On demande an gouvernement de mettre des points sur les i. Je vais le faire.

On s'est étonné de voir entreprendre une expédition pour un pays dont le commerce ne représente, dit-on, que 10 millions par an. On oublie que ce chiffre ne représente qu'une partie du commerce général ; il représente le commerce officiellement contrôlé de quelques ports.

La population de Madagascar peut être luée à 4 ou 5 millions d'habitants. Il y a là une activité qui n'est nullement factice. Cette poputation a le sentiment du commerce, des transaclions, du commerce, des affaires.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

Par Jacques VINCENT

ub landent'h noite XIalia:

Tous trois allaient se trouver bien heureux, et la jolie cousine ne serait plus aussi pressée de broder ses coiffes. Pierre riait en lui-même de la surprise qu'il leur ménageait par surcroît. Ses yeux suivaient Albine, qui allait et venait par la pièce, comme si elle eût voulu échapper à l'entretien. Tantôt elle s'asseyait à la fenêtre, devant sa petite table, et tirait quelques points de sa broderie. Puis, brusquement, comme agitée par sa pensée, elle se levait.

- Vous voilà sans doute auprès de nous quelque temps ? demanda Pierre à Honorat.

- Nous autres marins, répondit Honorat avec une pointe de mélancolie, nous ne faisons que toucher la terre, c'est notre métier de quitter ce que nous aimons.

- Voyons, c'est pas tout, s'ècria tout à coup le capitaine. Pierre, ce matin, je t'ai parlé d'un service. J'ai uue fameuse nouvelle à t'annoncer, et une bonne!

- Dites vite, capitaine, que je partage votre

joie.

- Eh bien! mon ami, j'ai voulu te demander d'être le témoin de ma fille ; ce gamin-là épouse

sa cousine.

Il est des coups qu'on s'étonne soi-même d'avoir pu supporter. Pierre se demandait comment il avait eu la force de ne pas se trahir, comment il avait fait pour se faire, pour sourire à cette nouvelle qui le foudroyait, comme il s'était levé, calme en apparence, prenant cougé de tous, prenant congé d'elle. Il lui semblait vivre dans quelque mauvais songe que le réveil allait dissiper. Albine se marier!... C'était fou l'impossible... Il essaya d'envisager avec sang-froid cet évènement extraordinaire, et il en arriva presque à lui trouver une explication toute naturelle. Quoi de plus simple, en effet, que, élevé ensemble, le cousin et la cousine sussent destinés l'un à l'au re? Mais de l'idée au fait il yavait loin. Il fallait d'abord le consentement d'Albine. Et pourtant c'était plus qu'un souhait qu'on venait d'exprimer devant lui, on le priait d'être un des témoins du mariage. Cette demande même lui avait été adressée en sa présence... Et elle n'avait rien dit. Pourquoi ce silence ?... Presque aussitôt un retour d'espoir calma ses plaintes. Cette union résolue sans doute. Albine n'avait pas josé briser brutalement le rêve de son père; peut-être avait-elle compté sur un sursis qui lui permettrait de se dégager tout en ménageant des affections si chères; enfin, le retour d'Honorat était venu la surprendre...

Il était six heures. A l'horizon, le soleil s'enfonçait dans des nuages pourpres, le jour baissait, le silence s'était fait au mas. Les gens prenaient leur repas dans la vaste cuisine de la tante. Pierre accoudé à la fenêtre, continuait à songer... Non,

il ne pouvait renoncer à cet amour, qui le possédait tout entier. Pourquoi Albine l'eût-elle abusé? Elle l'aimait! Ne l'avait-elle pas bien prouvé quand elle était accourue au Valcarès?... Et malgré tout, une tristesse profonde l'étreignait. Il se perdait dans ce mystère, il avait peur. Les yeux sur le village, il se disait que peut-être, avent le dîner, les fiancés se promenaient sur la grève. Ils s'a seyaient, Honorat auprès d'elle, à la place où lui, Pierre, s'était tant de fois assis. Dans cette méditation poignante, il crut entendre un bruit léger. La porte s'ouvrit : c'était Albine. - Vous! s'écria-t-il, stupéfié par cette appa-

Elle s'avança au milieu de la chambre et lai sant tomber le fichu qui loi couvrait la tête :

- Je sais que vous avez besoin de moi, dit-elle, et me voici. Il resta un momeut immobile à la contempler,

comme en extase. Sa venue ne dissipait-ell pas tons Grave et calme, elle semblait attendre qu'il

l'interrogeat. Ils se regardaient, muets, interdits. Tout à coup, comme si un seul mot résumait leur

- Dites vite que ce n'est pas vrai, s'écria-t-il, vous ne vous mariez pas?

- Si, Pierre, je me marie, répondit-elle d'une voix sure qui dénouait uue partie irrévo-

Il y eut un silence morne, profond. Debout, l'un devant l'autre, Albine fixait ses yeux en face d'elle par la fenêtre ouverte. Pierre, la tête basse, le visage affreusement pâle, s'était appuyé contre une table. Quelques minutes s'écoulèrent. Enfin, d'un accent bref et dur :

- Alors, que venez-vous faire ici? reprit-il. Pourquoi êtes-vous venue l'autre jour quand je commençais à vous oublier ? N'avez-vous donc pas compris que cette démarche al'ait me rendre une

A ces paroles, elle tressaillit; mais se remettant aussilot :

- Je vous en prie, répliqua-t-elle, ne m'accusez pas... L'autre jour, je suis allé vous dire simplement que je vous avais méconnu, mal jugé et que je m'eu repentais. Voulez-vous me reprocher un bon mouvement? Est-ce ma faute si vous vous êtes mépris? Je vous le répête, je ne sais pas vos usages. J'agis avec mon cœur, et si je suis ici en cet instant, c'est que j'ai deviné que vous souffrez, et que j'ai voulu vous apporter un peu de

- Je n'ei nul besoin de pitié, répliqua Pierre durement; je ne prends de consolation que de moi-même.

- Vous êtes injuste, dit-elle.

Puis, avec une hésitation dans la voix :

- Je n'ai pu rester sur cette pensée que vous garderiez un maovais souvenir de moi.

- Et quel souvenir voulez-vous donc que je garde, interrompit-il brusquement, quand, sous prétexte que vous ignorez la porlée de certaines facons d'agir, vous avez cru pouvoir me briser sans souci de ce que j'allais devenir ? Vous voul z bien prévoir aujourd'hui que je dois souffrir, et vous vous inquiêtez de l'opinion que vous me laisserez de vous. Cette prévoyance est un peu tardive. Si votre ingénuité est telle que vous ne m'ayez pas deviné, vous m'avez entendu au moins. Pourquoi Autour de Tananarive, il se tient un très grand nombre de marchés à jours fixes, toutes les semaines, et on a là tous les éléments d'une bonne et solide colonisation.

Plusieurs de nos compatriotes ont fondé à Madagascar d'importants établissements industriels, employant des miliers d'ouvriers. On y a également créé des exploitations agricoles considérables appelées à donner de sérieux bénéfices.

Le commerce du caoutchouc s'est développé, dans le Sud, extraordinairement, malgré les entraves apportées par le gouvernement hova. Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de statistique commerciale, il y a d'autres raisons plus graves qui doivent déterminer la Chambre à voter les crédits. Personne ne saurait penser à l'évacuation et à l'abandon de l'île.

On ne reste donc en présence que de deux solutions: l'occupation d'un certain nombre de points de l'île, selon le système de M. de Montfort, ou la solution proposée par le gouvernement.

M. Brisson, quand il était président du conseil, déclarait qu'il y avait au-dessus des questions de statistique des questions de puissance et d'honneur. Il ajoutait qu'il n'était ni pour la politique d'abandon ni pour la politique d'aventures et de conquêtes, mais pour la politique du maintien du domaine national. C'était sur ces déclarations qu'il s'appuyait pour demander des crédits pour Madagascar.

Cette politique, messieurs, n'est pas autre chose que la politique du protectorat que le Parlement a adoptée en ratifiant le traité de 1885. C'est cette même politique qu'ont tonjours suivie le gouvernement et les Chambres.

Tous les ans, vous votez, dans le budget, des crédits pour le protectorat de Madagascar, et en février dernier, lors de l'interpellation Brunet. vous avez voté un ordre du jour qui affirme la volonté du gouvernement sur ce point. Si le gouvernement a derrière lui l'unanimité de la Chambre et du pays, il y aura là, comme en plus d'une affaire antérieure, de quoi faciliter peut-être la solution de la question de Madagascar.

Si, au contraire, vous vous refusez à ratifier la politique du gouvernement, je crois que bien difficile serait la situation de celui qui aurait à me remplacer. (Applaudissements.)

On invoque la situation de la France en Europe; mais ne croyez-vous pas que notre action
résolue à Madagascar servira au prestige de la
France devant les puissances? Il importe d'avoir
là-bas des forces suffisantes pour protéger nos
nationaux, et si nous n'étions établis que sur la
côte comment pourrions-nous protéger nos nationaux établis dans l'intérieur.

Puis, si nous abandonnions la tâche de protéger les européens à Madagascar, ne savez-vous pas que nous serions aussitôt remplacés par quelque autre puissance européenne qui guette notre départ ? (Applaudissements prolongés.)

Vous voyez, messieurs, que le protectorat s'impose pour le profit matériel et moral aussi bien que pour l'honneur de la France. Quant à l'occupation des côtes, le ministre de la marine en dira les difficultés pratiques : ce serait l'expédition en permanence au lieu de l'expédition faite une fois pour toutes.

La Chambre choisira entre les deux systèmes. Le gouvernement a déjà choisi. Ses résolutions sont franches et nettes, il a tout préparé pour une action énergique et rapide, et il demande

mot pour m'éclairer? Pourquoi me taire la vé-

- Prenez garde, dit-elle, je ne mérite pas que

- Enfin, il était si simple de me dire que vous

- Non, parce que jusqu'à son retour, il n'avait

- Mais alors?... s'écria-t-il avec une lueur

- Ce qui est impossible, reprit-il en s'arrêtant

- Non, non, répondit-elle, c'est impossible.

devant elle, c'est que je vive sans vons... Albine!

s'écria-t-il avec véhémence, vous comprenez bien

que cet amour que vous m'avez mis au cœur est

plus qu'un amour ordinaire. Vous avez fait de

moi un homme, et je vous défendrai contre vous-

même. Comment! vous ne sentez pas que je suis

désespéré, que je ne veux pas et que je le tuerai,

s'il le faut, pour vous faire libre? Mais, libre, vous

l'êtes. Votre père est trop juste pour vous con-

traindre à un mariage contre votre gré; Ho-

norat est trop loyal pour vous obtenir malgré

Quand il eut achevé, elle releva la tête, et le re-

- Ecoutez-moi, dit-elle : je ne sais si vous

avez raison de me faire de tels rep oches. Ce qui

est certain, c'est que, si j'ai en des torts, encore

une fois, il ne faut en accuser que mon ignorance.

Dans les commencements, j'ai attribué vos visites

à un besoin de distraction que vous trouviez auprès

jamais été question de mariage entre nous.

rité?

vous me traitiez ainsi.

- Jamais ?

gardant bien en face :

alliez épouser votre cousin!

- Jamais, je vous le jure.

d'espoir, vous pouvez encore...

maintenant à la Chambre son adhésion.

Le Chambre veut-elle nous aider à établir à Tananarive un protectorat solide, veut-elle mettre ses actes en harmonie avec ses votes précédents? A elle de le dire.

La discussion générale sur la prochaine expédition de Madagascar continue interminable et sans intérêt.

Les orateurs ressassent les arguments pour et contre qui ont été déjà cinquante fois répétés.

MM. Delbes, de Voguë, Boucher se succèdent à la tribune. La motion de ce dernier y amène M. Dupuy, président du conseil, qui est ainsi amené à poser la question de confiance.

M. Ribot, président de la commission succède à M. Dupuy et n'a pas de peine à provoquer les applaudissements.

M. Lockroy le combat, ainsi que M. Bepmale, mais on sent que les radicaux luttent sans espoir de succès

Enfin M. de Broglie vient déclarer au nom de la droite, que dans un but de patriotisme, ses amis et lui voteront les crédits.

Enfin, après ces diverses déclarations, le passage aux articles est voté par 390 voix contre 112.

La séance est levée à huit heures et renvovée à lundi

INFORMATIONS

La Mission française à St-Pétersbourg

St-Pétersbourg, 22 novembre.

Le général de Boisdeffre et l'amiral Gervais ont eu aujourd'hui l'honneur d'être reçus par l'impératrice. L'entrevue à été très émouvante.

La dernière fois que l'amiral Gervais avait vu Sa Majesté, c'était au milieu des fêtes inoubliables de Cronstadt. Ce souvenir redoublait l'émotion de l'impératrice, qui s'est montrée d'une bonté exquise et touchante. L'empereur était avec sa mère; il a témoigné de nouveau une grande affabilité.

Cette réception qui est une faveur exceptionnelle, restera comme le plus grand souvenir. Le général de Boisdeffre et l'amiral Gervais sont les seuls chefs de la mission qui aient été

reçus par l'impératrice. L'amiral Gervais est allé, ce matin, visiter l'école des cadets de la marine.

L'accueil a été enthousiaste. La musique de l'école a joué la Marseillaise et l'hymne russe.

l'école a joué la Marseillaise et l'hymne russe. M. de Giers, ministre des affaires étrangères,

recevra toute la mission française demain.

L'amiral Gervais et la plupart des membres de la mission partiront demain soir pour Paris.

Un ou deux officiers français iront à Moscou. Le général de Boisdeffre restera seul, à Saint-Pétersbourg, encore quelques jours, l'hôte privé de l'ambassade de France.

La mission française a produit une excellente impression. Sa composition était parfaite; elle a trouvé dans les salous de l'ambassadeur et de l'ambassadrice de France la plus cordiale et la plus chaleureuse hospitalité.

Le mariage du Tsar.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre, soir. Ce matin tous les journaux russes célèbrent le

grand évènement et font des vœux pour le bonheur des augustes époux.

Dès huit heures du matin, une salve de 21

alors n'avez-vous pas parlé quand il sussi-ait d'un de mon père.

Plus tard, dès que j'ai eu un soupe n, je vous ai signifié de ne plus revenir. Mais je vous avais quitté si mal, j'avais été si dure, que, en apprenant combien je m'étais trompée sur vous, j'ai voulu vous démander pardon. Voilà tout mon crime...

Elle avait parlé de ce ton calme qui dénote l'entière possession de soi. Pas une émotion ne démentait ses assurances. Pierre sentit s'écrouler l'échafaudage de ses rêves.

- Et moi, dit-il avec une tristesse infinie moi, je me croyais aimé!...

— Aimél s'écria-t-elle avec une vivacité qui ressemblait presque à de l'effroi. Mon Dieul quelle folie... mais il suffisait de raisonner un peu. Comment aurais-je pu vous aimer, moi, quand je comprenais que cet amour n'avait pas de but, pas d'avenir?... Quand vous pensiez à moi, vous ne vous disiez donc pas que tout nous séparaît!

- Voyons! vous me connaissiez pourtant, vous estimiez mon per ... Que pouviez-vous être pour moi?...

- Votre mari! répliqua-t-il.

A ce mot, elle tressailli', et d'un ton ferme presque sévère:

— Mon mari! reprit-elle. Osez donc dire que vous songiez à m'épouser!

Il hésita à répondre. Mais tout d'un coup lui saisissant les mains :

— Eb bien! oui, c'est vrai : alors je ne savais pas, je ne vivais pas. Mais vous m'avez transformé, Albine. Avec la dignité de moi-même, avec le courage, la volonté, vous m'avez appris ce que pouvait être le bonheur. Je vous aime, mais je

coups de canon de la forteresse annonce au peuple le mariage et, comme le deuil est suspendu aujourd'hui, la ville prend un air de fête.

La population est dans les rues, le temps est doux et beau. La foule est surtout énorme devant le palais du grand duc Serge d'où part la mariée, devant le palais Anitchkoff et sur toute la longueur de la perspective Newski, par laquelle la future impératrice, accompagnée de tous les princes, se rend au palais d'Hiver.

Nous remarquons que les rues où passe le cortège sont soigneusement sablées, les troupes font la haie.

Emprunt et déficit

Voilà que ça recommence.

Un financier statisticien qui ne fait point la critique de la République et de la politique républicaine, M. Neymarck, directeur du Rentier, émet l'avis que la situation financière actuelle ne peut durer. Il faut y remédier. Il y a presque ungence.

L' « élasticité » manque, comme disent les financiers, dans le service du Trésor.

Le remède, c'est un emprunt. Le chiffre de cet emprunt doit être d'un

Le chiffre de cet emprunt doit être d'un milliard.

« La vérité, dit-il, est que la dette flottante est à un chiffre exagéré et qu'il faut la réduire. La vérité est que le Trésor a besoin d'argent et qu'il doit, sans hésiter, s'en procurer ouvertement, au grand jour. Cette vérité, il ne faut pas hésiter à la dire. Il faut un nouvel emprunt pour soulager la dette flottante, suivant l'expression de M. Burdeau, et rendre au Trésor, l'élasticité dont il a besoin. Cet emprunt doit être de 600 millions à un milliard; il est, à notre avis, indispensable pour réduire la dette flottante, faire face aux besoins de la marine, à l'expédition de Madagascar, aux insuffisances budgétaires, aux besoins éventuels du Trésor. »

Guerre aux Espions

A l'heure où le capitaine français Romani vient d'être condamné à quatorze mois de prison par nos bons voisins les Italiens, pour un prétendu délit d'espionnage qui ne fut nullement établi dans l'accusation, il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer avec quelle audace, quelle désinvolture et quelle impunité même, les espions étrangers avaient jusqu'à présent pratiqué chez nous leur détestable métier.

Ils s'introluisaient dans nos ministères et dans nos forteresses, suivaient nos manœuvres et cherchaient à surprendre les secrets de notre armement

C'était en temps de paix une véritable guerre où tous les moyens étaient bons — même les pires — pour nos ennemis de demain.

Toutefois une réaction semble se produire à l'heure actuelle. Depuis quelques semaines, de nombreuses arrestations ont été faites, — nous rappellerons seulement les captures opérées à Satoris, puis à l'hôtel Terminus. Evidemment, une consigne a été donnée à tous ceux à qui incombe cette police contre l'étranger et M. Mercier, le ministre de la guerre, paraît maintenant décidé à agir avec une très grande énergie contre tous les agents de nos futurs ennemis.

Décorations à rendre

Il résulte d'une lettre adressée à un de nos confrères par un ancien soldat de la campagne d'Ita-

vous aime saintement, pour toujours. Et tantôt, en retournant aux Saintes, j'allais vous demander d'être ma femme.

ses yeux se fermèreni, comme si elle eut été prête àjdéfai lir. Eufin, elle retira vivement ses mains.

Albine avait étrangement pâli. Un instant même

- Adieu, dit-elle d'une voix tremblante, en ramassant son fichu, qui avait glissé à ses pieds.

— Albinel s'écria-t-il, je ne vous laisserai pas partir sans avoir tout tenté pour nous sauver tous deux. Ecoutez-moi. Maintenant, je comprends tout: ce mariage, c'est une dette que vous acquittez; demain, j'irai trouver le capitaine, et je lui dirai...

- Non, non, vous neferez pas cela, interrompitelle, épouvantée; mon père ne doit rien savoir, entendez-vous?

Mais, malheureuse, vous vous dévouez!

 Non, je ne me dévoue pas; c'est moi qui

- Non, je ne me dévoue pas; c'est moi qu reux épouser mon cousin. Elle avait atteint la porte.

- Albine, un dernier mot, reprit Pierre,

éperdu; à voire tour, osez donc dire que vous l'aimez.

- Oui, je l'a me. Et elle sortit.

Il ne song-a même pas à la retenir. D'un bond, il courut à la fenêtre. Il la vit traverser le jardin. Elle ne retourna pas la tête. Pendant quelques minutes, il l'aperçut encore sur la route. Enfin, elle disparut derrière un bouquet d'arbres. Il tomba sur un fruteuil, anéanti, na gardant qu'une perception vague, comme celle d'un éroulement qui le laissait seul au milieu de ruines.

lie de 1859, que ce soldat et plusieurs de ses camarades qui, à cette époque avaient été décorés par Victor Emmanuel de la médaille de la valeur militaire Sarde, ruban bleu, ont décidé de renvo-Soi^a ministre de la guerre, à Rome, les brevant les médailles qu'ils avaient obtenus en combattant pour la liberté des Italiens.

Paris, 26 novembre.

D'une lettre qu'adresse le général Iung à un membre du Pailement italien, nous reproduisons, à titre de document, les extraits ci-dessous :

« En vérité, une sorte de fée malfaisante semble présider aux rapports appelés à exister entre la France et l'Italie, les mains sont tendues, la foi est dans le cœur, on croit toucher l'heure de la réconciliation définitive, lorsque surgit, chaque fois, un incident destiné peut-être à détruire l'œuvre si péniblement accomplie.

» Nous nous apprêtions enfin à étudier et à publier, avec plusieurs de mes collègues, les caus ses des malentendus si bien amenés e' entretenus depuis 1859 par des adversaires trop habiles, lorsque est survenu ce nouvel incident de l'affaire du capitaine Romani.

» Je vous le dis, en toute sincérité, on ne fait pal'espionnage en uniforme, l'espion d'habitude se cache sous des dehors d'apparence plus simple et puis, cet officier n'avait-il pas donné sa parole! Pour moi, je vous le répète, un officier italien, en uniforme, viendrait devant moi affirmer qu'il n'a pas commis l'acte qu'on lui reproche, je n'hésiterais pas une seconde, je lui tendrais la main.»

« Recalé » à l'Ecole Polytechnique

Un véritable évènement vient de se produire à l'Ecole normale supérieure.

Il y a quinze jours environ, l'undes sous-directeurs faisait appeler quelques élèves de sciences et leur disait: « Je vous annonce l'arrivée d'un nouveau camarade, que je vous prie d'accueillir avec la plus grande bienveillance. Son nom est Paul Vernier, il a dix-huit ans et, par décision ministérielle, vient d'être admis à l'Ecole normale sans examen, dans la section de mathématiques. »

Cette admission constitue un évènement non seulement pour les normaliens, mais pour le monde savant tout entier.

Voici comment M. Georges Perrot, directeur de l'Ecole normale, raconte l'histoire de cette admission:

Un des anciens élèves de l'Ecole, qui est aujourd'hui professeur de calcul différentiel et in_ tégral à la Sorbonne, M. Painlevé, est venu me trouver il y a quelque temps et m'a demandé si je consentirais à recevoir, sans examen, un jeune homme de dix-huit ans, dont l'étonnante précocité semblait promettre un mathématicien éminent. Ce jeune prodige, me dit, M. Painlevé, s'appelle M. Paul Vernier, et il habite Lyon. Depuis quelque temps, plusieurs membres de l'Institut et professeurs de la Sorbone recevaient des mémoires sur des questions mathématiques extrêmement ardues, où se montraient des qualités peu communes d'érudition et d'invention. Le même correspondant envoyait assidûment aux journaux spéciaux la solution des problèmes les plus difficiles.

M. Painlevé, en son nom propre et en celui de ses collégues, écrivit à ce mathématicien inconnu, qui avait eu ce don d'étonner les maîtres de la science. Et c'est ainsi qu'il apprit que Paul Vernier était un adolescent de dix-huit ans, qu'il avait fait des études simplement secondaires dans

XIII

Dorant les jours qui suivirent, Pierre eut besoin d'une incroyable énergie pour secouer cette torpeur où nous plonge toute douleur foudroyante. Acharné au travail, en épuisant le corps, il comptait dompter l'esprit. Malgré tout, cependant, la pensée d'Albine le poursoivait sans relache. Il se demandait s'il fallait la croire. N'y avait-il pas là quelque héroïque folie ? N'obéissaitelle pas au vœu de son père? Ne le imaginait-elle pas qu'engagée par un lien d'enfance, elle, n'avait pas le droit de rejeter cette affection d'instinct du cousin que l'âge avait transformée en un autre sentiment? Enfin, ne se dévouait-elle pas à tous deux? Pourquoi, d'ailleurs, eût-elle repoussé ce projet d'avenir? Pouvait-elle espérer un mariage avec Pierre, quand il n'y songeait pas lui-même? Maintenant, elle n'osait revenir sur la parole donnée. Et d'affreux regrets d'avoir parlé trop tard le torturaient. Car la pitié ne suffisait pas à justifier cette visite au mas... Mais ne l'avaitelle pas laissé désespéré? N'avait-elle pas affirmé hautement qu'elle l'aimait? Torturé par ces réflexions, il n'arrivait ni à se calmer, ni à se con-

Le temps, la volonté, cette recherche tenace qui se remémore les moindres détails, rien ne parvevait à l'éclairer.

Les mêmes contradictions renaissaient plus âpres, plus lancinantes. Vingt fois il fut sur le point de courir aux Saintes et de tout révéler au capitaine; mais de quoi était-il sûr?

allow beginning out out (A suivre).

une institution religieuse, et qu'il vivait chez son père, médecin honorablement connu à Lyon. Ce père était, paraît-il, plus effrayé que satisfait de l'invincible passion de son fils pour les mathématiques, et il était fort éloigné de croire à cette vocation. Néanmoins, par indulgence pour ce qu'il considérait comme une manie, il laissait son fils s'y livrer tranquillement, et Paul Vernier avait fait la connaissance de quelques professeurs de la Faculté de Lyon qui lui avaient prêté des livres.

M. Painlevé fit part de sa découverte à M. Liard, directeur au ministère de l'instruction publique, qui, s'étant rendu à Lyon pour assister au congrès de l'enseignement supérieur, vit le jeune prodige et lui proposa de venir à Paris et d'entrer à l'Ecole normale.

J'avais d'autant plus aisément consenti, à le recevoir sans examen, qu'il y a des précédents e que même, autrefois, le fait n'était pas très rare.

M. Paul Vernier est donc à l'école depuis une quinzaine de jours, en qualité d'élève hors cadre. Il va naturellement passer sa licence ès-sciences-

Il va naturellement passer sa licence ès-sciencesmathématique, ne fût-ce que pour obtenir la dispense de deux ans de service militaire. Il a été
reçu avec bienveillance par les maîtres les plus
illustres, MM. Hermite, Darboux, Picard, Apell,
etc. Tous s'accordent à faire de lui le plus grand
cas et à lui promettre un brillant avenir. Quant
à moi, conclut en souriant M. Perrot, je ne suis
pas compétent et je ne puis que croire ce qu'on
m'en dit.

Le piquant de cette affaire, c'est que Paul Vernier a été « recalé » au dernier concours de l'Ecole polytechnique. Le jeune homme qui s'était contenté de donner le résultat du problème de mathématiques, ayant déduit de la question quelques considérations qu'on ne demandait pas, obtint pour cette composition la cote zéro.

Un examen postérieur de ce travail a montré qu'il renfermait de véritables trouvailles mathématiques.

La prise de Port-Arthur

Paris, 25 novembre, soir.

La nouvelle de la prise de Port-Arthur est confirmée de source officieuse.

Voici, d'après les dépêches de Tche Fou et de Tokio, les principaux détails que l'on possède actuellement:

Mardi dernier, l'armée du comte Oyama recut l'ordre de donner l'assaut. L'infanterie occupa les forts de l'Ouest; un second corps attaqua la citadelle par la direction du Nord.

A deux heures de l'après-midi, le lendemain, l'une et l'autre aîle opéraient leur jonction à l'intérieur des défenses de Port-Arthur. La bataille continua toute la nuit.

Le 22 au matin, Port-Arthur tout entier pouvait être considéré comme appartenant aux Japonais.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

MARCHE DU TRAIN 1021

A PARTIR DU 1er DÉCEMBRE 1894

A partir du 1er décembre, le train 1021 se dirigeant sur Capdenac et qui part actuellement à 7 h. 45 du matin, partira à 7 h. 35 matin, soit 10 minutes plus tôt.

Cahors (Départ)	7 h.	35	ma
Cabessut	7 h	. 44	
Arcambal	7 h	. 55	
Vers			
St-Géry	8 h	. 13	
Conduché	8 h	. 26	
St-Cirq-Lapopie			
St-Martin-Labouval	8 h	. 44	
Calvignac			
Cajare	9 h	. 06	
Montbrun	9 h	. 17	
Toirac			
Lamadeleine			
Capdenac (Arrivée)			

SOUSCRIPTION

POUR LE VACCIN DU CROUP

Suite de la 2º liste

Suite de la 2º liste		
Administration des Tabacs		
Andlauer, directeur des tabacs,	3	*
Jacques, sous-inspecteur,	2	*
Roques, entreposeur	2	*
Pouyte, contrôleur principal	1	50
Béchade, contrôleur de culture	1	*
Aubriot	1	*
Payeur, vérificateur		50
Leymarie -		50
Guignard -		50
Brugalières, commis de culture		50
Fourniés, vérificateur		50
Bouzou, commis		50
Rigal, chef d'atelier,	1	×
Séval, surveillant		50

Contributions indirectes

De Somer Gustave, directeur

Mlle Fluteau, maîtresse primaire Mlle Bégué, directrice Ecole normale Taillieu Etienne, directeur Escande Isidore, professeur Reynat, Baptiste, Barcus, Pierre, Fontenaille, Philippe, - économe 3 >> Calmon, Antoine, Gleye, Pierre, Ecoles communales de Cahors Delpech, inspecteur primaire 5 >> Mile Bonnet, directrice d'école 3 > Marlas, Georges, directeur Vidal, Urbain, directeur Mile Vidal, Maria, directrice Deltheil, Charles, professeur Mme Naves, Hélène, directrice Bouysson, instituteur

 Mlle Pignères, institutrice
 1 »

 Mme Guiraud
 2 »

 Mlle Carrié, directrice
 1 »

 Total... 183 »

 Liste précédente... 394 »

 Total... 577 »

Grimal, -

Martel,

Une guérison du croup

Les journaux de la Corrèze signalent une application heureuse, dans un cas très grave, de la merveilleuse découverte du docteur Roux pour la guérison de la diphthérie:

La première application du vaccin antidiphtérique du docteur Roux a été faite ces jours-ci, à Tulle, par MM. les docteurs Fougeyron et Valette

La petite fille de M. Lacoste, avocat, qui a été traitée par le sérum, inspirait de très vives inquiétudes à sa famille à la suite d'un cas grave de croup. Elle est aujourd'hui complètement guérie, grâce à la précieuse découverte du docteur Roux.

Banquet de la Ste-Cécile

Dimanche soir, à 6 heures, les membres de l'Orphéon de Cahors étaient réunis dans un banquet pour fêter la Ste-Cécile; chaque membre avait versé à cet effet une cotisation de 3 francs

Une magnifique table était dressée chez M. Fayret, maître-d'hôtel. Disons, tout de suite, que le menu a été digne de l'habile hôtelier, les mets et les vins étaient délicieux, nos félicitations à M. Fayret.

Au dessert, M. Playous, qui présidait cette fête de famille, a pris la parole et en d'excellents termes, a fait l'éloge de l'Orphéon.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner durant cette agréable soirée qui a été terminée par une série de chansonnettes et romances

Sur la proposition d'un orphéoniste, M. Cabanes, une collecte faite au profit de l'œuvre du docteur Roux a produit 14 fr. 50.

Société de pisciculture du Lot

L'assemblée générale des membres de la Société de pisciculture, aura lieu le samedi 1ºr décembre 1894 à 8 h. 1/2 précises, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour: Compte-rendu du Président; Reddition des comptes; Elections de la commission; questions diverses.

Syndicat des cultivateurs et planteurs de tabac du Lot

Le syndicat des cultivateurs et planteurs de tabac du Lot a l'honneur d'informer les adhérents que la réunion générale qui devait avoir lieu le dimanche 2 décembre courant n'aura lieu que le 2° dimanche, 9 courant du même mois, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de la mairie de Cahocs, pour entendre le compte-rendu de la dernière séance.

Ordre du jour: Compte-rendu financier; paiement des cotisations; admission des nouveaux membres; communications diverses.

Gourdon

Une bande de bohémiens, composée d'une quarantaine de personnes, avec cinq ou six voitures, a traversé notre ville, mercredi dernier, venant de St Martial et se dirigeant sur Sarlat.

Ces individus sont très mal vêtus, surtout les femmes. Chaque couple possède au moins une demi-douzaine de mioches dégoûtants.

La police ne leur a pas permis de séjourner à Gourdon.

Le Conseil municipal de Gourdon, a voté une subvention de 100 francs à l'Institut Pasteur, pour aider à la production du sérum antidiphtérique.

Souillac

Lundi soir, vers cinq heures, un bien triste accident a jeté le deuil dans une honorable famille du village des Cuisines, près Souillac.

Quelques enfants de ce village, venant de l'école, rentraient chez eux en s'amusant. Ils se tenaient par la main, sur la route, au moment où deux charrettes, se dirigeant en sens contraire, les obligèrent à quitter le milieu de la chaussée.

Ce fut à ce moment que l'un d'eux, le nommé Laval, âgé de neuf ans, fit un faux pas en voulant se garer, et tomba si malheureusement que la roue d'une des deux charrettes lui passa sur le milieu du corps.

Malgré les soins du docteur Lascoux, appelé aussitôt, le jeune Laval a expiré après d'horribles souffrances.

Arrestation

La gendarmerie a procédé hier à l'arrestation d'un singulier et triste personnage, le nommé N.., du Bournaguet.

Cet individu qui, après avoir été exproprié, trouva le moyen de vider entièrement sa maison et d'enlever même la toiture de celle-ci et qui, après l'assassinat de M. Carnot, crut devoir faire l'apologie de cet assassinat, venait, malheureusement pour lui, de mettre le comble à la mesure.

Il avait noué des relations intimes avec la femme L... et sa fille âgée de 16 ans. Il ne tarda pas à persuader à la jeune fille qu'elle devait le suivre en Amérique, où il voulait, disait-il, se rendre et où il lui donnerait pour mari l'un de ses fils. Il persuadait de plus à cette jeune fille de prendre à sa mère une somme de 400 fr., tout ce que possédaient les deux femmes.

Mais ce plan n'a pu être complètement exécuté et, sur la plainte de la mère, un mandat d'arrêt a été lancé. Il a eu ponr conséquence l'arrestation de N...

Obsèques

Hier, ont eu lieu, à Douelle, au milieu d'un grand nombre d'instituteurs, d'institutrices et d'une foule énorme venue des communes voisines, les obsèques de Mile Bessou, institutrice à Castelfranc.

Sur la tombe, M. Delpech, inspecteur primaire, a adressé, au nom de l'administration et du corps enseignant du Lot, un suprême adieu à cette jeune institutrice.

Lacapelle-Cabanac

Dimanche matin, la nommée Françoise Delbès, du hameau de Gaillard, a été trouvée noyée dans une mare; elle était âgée de 73 ans et sa vue s'était très affaiblie depuis quelques temps.

Montcabrier

La foire a été belle, les bœufs et les moutons se vendaient à de bons prix.

Les porcs gras de 48 à 54 fr. les 50 kil.

Les jeunes porcs de 15 à 40 fr.

La volaille de 2 à 5 fr. la paire.

Les lapins de 1,70 à 2,50 la paire.

VITICULTURE

M. P. Viala, docteur ès-sciences, professeur de viticulture à l'institut national agronomique, et quelques autres autorités viticoles, frappés des défauts des meilleurs Riparia et Rupestris, convaincus de leur insuffisance, lisant une partie de ce qui s'écrit, et entendant une partie de ce qui se dit sur les nouveaux hybrides porte-greffes, commencent par se convaincre, que peut-être, l'on ferait bien d'essayer quelques-uns de ces derniers cépages.

Vous pensez, sans doute, ami lecteur, qu'ils vous vont dire d'employer ceux qui ont déjà fait leurs preuves et conquis leurs chevrons en grande culture.

Eh bien! assistons ensemble au Congrès de Lyon, le 16 août dernier; nous le pouvons au moins partiellement avec le compte-rendu complet.

Ecoutons d'abord M. Viala, il recommande:

1º Pour les terrains non calcaires, profonds, riches et meubles, le Riparia Gloire et le Riparia Grand-Glabre. — Approuvé.

2º Pour les terrains secs et rocailleux, le Rupestris-Martin.

3º Pour les terrains non calcaires argilo-silicieux ou argilo-schisteux, le Rupestris du Lot.

4º Pour les terrains peu calcaires, il abandonne le Solonis et le Jacquez proposés autrefois par lui; car il y a aujourd'hui des porte-greffes plus résistants au phylloxéra et aussi résistants à la chlorose. Ce sont : 1º Riparia × Rupestris Couderc, 3309,3306; Millardet 101; 2º Rupestris du Lot.

5° Pour les terrains très calcaires, le Berlandieri.

A son tour, M. Daurel, président de la société d'horticulture de la Gironde, dans son rapport sur les anciens porte-greffes, recommande d'essayer avant tout le Rupestris du Lot et l'Aramon X Rupestris-Ganzin.

A la lumière des expériences faites examinons la valeur des conseils de Messieurs Viala, Daurel et autres.

L'Aramon X Rupestris-Ganzin est un bon porte-greffe que l'on peut essayer avec confiance:

on en reparlera.

Mais pour recommander le Rupestris du Lot et surtout le Berlandieri, il faut vouloir être agréable aux marchands de ces plants, ou bien, n'avoir jamais vu une vigne greffée aux hybrides

G. Couderc.

Dans le rapport de M. J. Roy-Chevrier, au Congrès, on lit que sur 18 viticulteurs qui ont déclaré avoir essayé de cultiver en grand le Rupestris du Lot, trois déjà sont mécontents de son emploi, tandis que sur plus de 150 qui cultivent depuis cinq ou six ans le 3103 (Gamay-Couderc) et 1202, le rapporteur n'a pu citer un seul mécontent.

Le résultat de la statistique et de l'expérience n'est pas brillante pour ce fameux porte-greffe pour lequel la réclame faisait déjà cuivrer toutes ses trompettes et qui est bien digne d'un article spécial ici même.

Mais le résultat est autrement cruel pour le Berlandieri: c'est un véritable enterrement de 1^{ro}, puisque sur 13 amateurs qui avouent l'avoir cultivé, sept sont dupes et mécontents du portegreffe cher à M. Viala. Impossible de mettre en suspicion les affirmations de M. Roy-Chevrier, qui donne les noms et adressos des viticulteurs satisfaits ou mécontents, et déclare en outre que de nombreux partisans des hybrides ne l'ont pas autorisé à livrer leurs noms à la publicité.

M. Roy-Chevrier répliquant à M. Viala dit « Je ne me suis pas apesanti sur le Berlandieri: parce que les rares notes qu'on a bien voulu m'envoyer sur ce plant sont presque toutes déplorables. M. de Malafosse, par exemple, m'écrit qu'aucun Berlandieri, ni hybride de Berlandieri, n'a assez poussé depuis six ans de plantations pour les anciens, ou trois pour les nouveaux pour pouvoir supporter la greffe. Il ajoute que, pendant ce temps, le 1202, greffé en Valdiguier, lui rapporte trente raisins par souche. »

D'autre part, on peut lire dans le *Progrès* agricole du 26 novembre 1893, que la résistance du Berlandieri au phylloxéra est bien moindre que celle des Riparia et des Rupestris.

Enfin, je viens de recevoir une lettre d'un grand propriétair à viticulteur dans laquelle je copie textuellement : « Un professeur d'agriculture des plus en vue me disait ces jours-ci : M. Viala fait complètement fausse route, il veut à toute force lancer le Berlandieri, mais il n'y parviendra pas. »

Avec ces extraits, le Berlandieri semble suffisamment exécuté. Mes lecteurs n'avaieut pas besoin d'être mis en garde contre ce cépage; mais il n'est pas défendu de leur montrer quelle confiance méritent certains conseils de certains guides officiels.

(A suivre)

P.-J COUDERC.

Dernières nouvelles

France et Russie

Un double service religieux a été célébré, ce matin, en l'église Russe de la rue Daru, en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice douairière et du mariage de l'Empereur Nicolas II.

L'ambassade russe au grand complet y assistait en grand uniforme. M. Casimir-Périer, M. Hanotaux et le général

M. Casimir-Perier, M. Hanotaux et le genera Mercier s'étaient fait représenter.

Chambre des députés

M. Etienne préside la séance. On reprend la suite de la discussion des crédits pour l'expédition de Madagascar.

M. Paschel-Grousset déclare que, en présence du vote émis par la Chambre samedi, il retire son contre-projet.

M. Isaac traite la question du transport et de l'évacuation des malades.

Vote des crédits pour Madagascar

L'ensemble du projet de loi est adopté par 377 voix contre 143.

On demandait à un centenaire quel potage il préférait : « Je ne mange que du Tapioca Rils, répondit-il, et je lui dois certainement l'estomac de fer qui me permet de digérer tout ce que je mange. »

Le nombre des personnes atteintes de maladies de l'estomac et de la poilrine est très grand. Comment se débarrasser de ces maladies ? en prenant chaque matin une cuillerée à café de Tisane Dussolin qui se vend 4 fr. 50 le flacon dans toutes les bonnes pharmacies. Vente en gros pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excorsion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2º itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de Marsen. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. 3º itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1re classe 163 fr. 50 - 2e classe 122 fr. 50. - Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être

prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Rejour de 1re et 2e classe réduit, pour aller retoindre les itinéraires ci-dessos, ainsi que de toot point de ces itinéralres pour s'en écarter.

AVIS. - Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Bearn, etc.

Dorée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout biliet d'alter et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deox fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. - La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur DIDES, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de PELADE et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. DIDES traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès

Traitement gratuit pour les indigents INNOCUITE PARFAITE

Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES Une MAISON située à Labéraudie

8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE Pour plus amples renseignement, s'adresser à Mme Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de

A un mérite littéraire uuanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus va-riés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme:

1º 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc. 2º Un Album de patrons, broderies, petits tra-

vaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3º Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4º Une ou deux gravures de modes colorides, soit 18 par an.

5º Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6º Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette - Chiffres enlacés - Alphabets - Cartonnages

- Abat-jour - Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. - Abonnement:
Paris, 10 fr. - Départements, 12 fr. - Seine, 11 fr. - Les abonnements partent du ler janvier de chaque année. - Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. - Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-uniè-

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. - Paris, 7 fr. - Départements, 9 fr. - Étranger, 11. -Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. - Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. - Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre: Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. - Musique.

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose. les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs. Prix: 450 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacles de France.

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.



Ne demandez chez votre Epicier que du

c'est le MEILLEUR - ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles, Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS. \cdot

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ: LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque:

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCEDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucède envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Papiers peints

Vitrerie Faux bois

Marbre

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, nº 40, CAHORS

tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.





VELOCIPEDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de payement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné AGENT GÉNÉRAL FOUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON composée de deux corps de bâtiments

Faubourg et rue St-Georges, Nº 24 Contenant dix-sept pièces ré-cemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN: 1,200 fr. S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

Bon prime du « Journal du Lot »

SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source no 1, 7,920 lit. par jour. Source no 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès coutre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydro-thérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demander le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux Ouverture: 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primes avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.